

## L'Europe sans la France ?

Triste dimanche de l'automne 2005 : le NON l'emporte au référendum sur la Constitution Européenne par 50,46 % des suffrages exprimés. L'abstention atteint le record historique de 63 %.

Lundi : la Stampa titre « coup de poignard français à l'Europe » ; la Frankfurter Allgemeine Zeitung « la France tourne le dos au rêve européen » ; El País « le suicide français ».

Face à ce coup de tonnerre, le Président de la République a réuni en urgence le gouvernement le matin et consulte dans l'après-midi les chefs des principales formations politiques qui, à l'exception du Parti Communiste et du Front National, s'étaient toutes prononcées en faveur du OUI, y compris le Parti Socialiste malgré sa valse hésitation.

Parallèlement, conformément à la déclaration annexée à la Constitution, le Conseil européen est convoqué pour examiner les conséquences du NON français qui avait été précédé par un NON tchèque, tous les autres pays de l'Union ayant ratifié la Constitution européenne, la Grande Bretagne ne s'étant finalement pas encore prononcée et le Danemark, initialement hésitant, ayant de justesse approuvé le texte. L'opinion dominante est que les autres Etats, plutôt que de bloquer l'avancée de l'Europe démocratique largement plébiscitée ailleurs, laisseraient de côté les deux Etats qui ont rejeté la Constitution et passeraient le cas échéant avec eux des accords de coopération, comme cela avait été fait en d'autres temps avec la Norvège et la Suisse.

L'Europe pourrait ainsi poursuivre son chemin avec des avancées non négligeables dans plusieurs domaines que la non-adhésion de deux Etats ne sauraient remettre en cause :

- constitution d'une Europe politique et plus seulement économique, notamment à travers l'adoption de la Charte des droits fondamentaux qui fixe les droits des citoyens dans les domaines civil, social et politique et définition d'un projet politique qui fait de l'Europe une puissance de paix et d'équilibre sur la scène mondiale avec enfin une politique extérieure, de sécurité et de défense commune, alors que l'inexistence de l'Europe, lors de la crise en ex-Yougoslavie, de la guerre en Irak, dans ses relations avec les Etats-Unis – personne n'a oublié la commande d'avions américains par la Pologne au lendemain de son adhésion à l'Union européenne - ou encore dans le conflit israélo-palestinien, rappelle cruellement que l'Europe, colosse économique ne demeure qu'un microbe politique.

- amélioration du fonctionnement des institutions européennes : stabilité de la présidence du Conseil européen, création d'un Ministre des Affaires Etrangères, adoption de nouvelles règles de vote moins compliquées au sein du Conseil avec un système de double majorité plus juste et plus efficace.

- démocratisation des institutions : accroissement des pouvoirs du Parlement Européen, - désormais 95 % de la législation communautaire et plus de 80 % des dépenses communautaires seront « contrôlés » par cette Assemblée qui, sorte « d'UNESCO » hier, devient ainsi un parlement beaucoup plus puissant que la plupart des «chambres hautes » des systèmes bicaméraux courants en Europe –, droit d'initiative des citoyens qui peuvent inviter la commission à soumettre une proposition dans un domaine si une pétition rassemble un million de citoyens, clarification des compétences respectives des parlements nationaux et du Parlement européen au lieu de la méfiance réciproque.

- avancées dans l'intégration européenne : la structuration par piliers de l'Union Européenne laisse la place à un système plus cohérent et plus démocratique ; le champ d'application de la majorité qualifiée s'applique désormais à la justice et aux affaires intérieures alors que l'unanimité est maintenue pour la fiscalité des entreprises et de nombreux aspects de la politique sociale afin d'éviter un alignement sur le moins disant ; mieux encore, des possibilités de coopérations renforcées entre certains Etats qui souhaitent aller plus loin sur la voie de politiques communes sont prévues. Ainsi, l'initiative engagée par Nicolas SARKOZY avec nos partenaires anglais, allemands, italiens et espagnols, réunissant nos efforts pour lutter contre le terrorisme et l'immigration clandestine et que la constitution perpennisait à la condition qu'au moins huit états s'y associent, se poursuivra à l'initiative d'autres pays mais sans le nôtre.

**La sortie de la France est d'autant plus commentée que notre pays avait puissamment contribué à orienter cette constitution rédigée sous l'autorité reconnue de l'ancien chef de l'Etat, Valéry GISCARD d'ESTAING.**

Au-delà du seul aspect institutionnel, les organisations agricoles de pays voisins se frottent déjà les mains : en effet, ce rejet va nous mettre en porte à faux par rapport à certaines politiques communautaires dont la PAC qui a permis à la France de devenir la deuxième puissance agricole mondiale. Beaucoup spéculent déjà sur le fait que ces politiques étant désormais partie intégrante de la constitution, notre nation qui a tout de même perçu 9,4 milliards d'euros à ce titre en 2003, ne pourra sans doute plus y émarger, sauf concessions peu probables, des autres Etats.

Cette situation paraît d'autant plus hallucinante à nombre d'observateurs que c'est précisément la France qui avait pesé de tout son poids pour que la PAC et l'exception culturelle soient intégrées dans le texte constitutionnel. Certes, beaucoup considèrent que l'argument d'une Europe trop libérale a porté. Ceci ne manque pas de sel car c'est d'abord l'acte unique de 1986 conclu alors que François MITTERRAND était Président de la République et Laurent FABIOUS, Premier Ministre, qui, prônant l'ouverture à la concurrence favorisée par la règle du vote à la majorité qualifiée tandis que l'harmonisation fiscale et sociale était, elle, entravée par la règle de l'unanimité, a façonné cette Europe libérale que les zèlateurs d'hier ont dénoncé pendant la campagne. En revanche, la Constitution, en refondant et en rassemblant les textes antérieurs, brossant les grandes lignes d'un modèle social européen dont on affirmait pour la première fois qu'il était fondé sur « une économie

sociale de marché hautement compétitive qui tend au plein emploi et au progrès social » fait de ce **texte le plus social de tous les traités adoptés depuis celui de Rome en 1957.**

Enfin, cette Constitution consacre des politiques communes visant à faire de l'Union autre chose qu'une zone de libre échange : aides régionales, politiques sociales, (des normes minimales peuvent être décidées à la majorité qualifiée), politique environnementale,...

**Les autres Etats européens bénéficieront de tout cela. Pas la France qui va devoir repenser plusieurs de ses politiques importantes, renégocier avec l'Europe ses relations, redéfinir sa place sur la scène internationale dans un contexte défavorable.**

Les querelles politiciennes, l'instrumentalisation du référendum à des fins personnelles, la confusion du débat sur cette Constitution et d'une campagne sur des politiques à promouvoir dans le cadre de cette Constitution, l'accumulation des égoïsmes et des frustrations catégorielles a fait un instant oublier aux Français que l'Europe qu'ils ont contribué à bâtir dès l'origine, qui a profité à leur agriculture et à leur industrie, qui a contribué à la paix depuis 60 ans, qui a tiré vers le haut dans tous les domaines ceux qui l'ont rejoint, était l'enjeu fondamental du scrutin. Le texte de la Constitution, bien sûr, aurait toujours pu être amélioré. Mais c'est une Constitution et non un programme de gouvernement. Son objectif était de fixer un cadre stable au développement de leur avenir dans une France confortée comme un des moteurs du projet européen. Qui aurait imaginé lors de la rédaction de la Constitution de la V République que le débat soit pollué par des considérations sur la politique sociale, économique ou culturelle de la France ?

Que de chemins parcourus depuis les années cinquante, combien d'évolutions inimaginables réalisées ! Quel dommage que tout cela se soit brisé un dimanche de novembre 2005. Il s'en est pourtant fallu de peu. Le rendez-vous avec l'Histoire a été raté et hélas, l'Histoire ne repasse jamais les plats deux fois.

On ne rate pas les rendez-vous avec elle, et les Français découvrent ainsi, trop ravis qu'ils étaient sur quelques préoccupations nombrilistes, que **si la France aura du mal à se passer de l'Europe, l'Europe peut très bien se passer de la France.**

Brice HORTEFEUX  
Préfet (hors cadre)  
Député européen  
Conseiller régional d'Auvergne